

PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE A PARTIR DU LUNDI 9 NOVEMBRE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE DE LA PLANCHE

Chers parents,

Nous avons reçu lundi 2 novembre le nouveau protocole sanitaire jeunesse et sports à mettre en place dans les accueils collectifs de mineurs à partir du lundi 9 novembre 2020.

Nous nous sommes donc organisés en équipe avec les moyens humains et logistiques qui sont les nôtres afin de répondre au mieux aux exigences ministérielles.

Afin de limiter au maximum le brassage entre groupes d'enfants, voici notre organisation :

Ce qui change à partir de lundi 9 novembre 2020 :

-les maternelles (PS, MS, GS) des deux écoles seront accueillis en périscolaire le matin et le soir dans la salle de motricité attenante à la Halte-Garderie, dans la cour de la maison de l'enfance. Les enfants de Ste Catherine rentreront par la porte du RAM, et les enfants de St Exupéry par la baie vitrée de la salle motricité. Ils déposeront leurs cartables près de cette salle dans les emplacements qui leur sont destinés (cf indications claires sur le sol de la cour + panneaux). A l'intérieur de la salle, les enfants seront par école (salle séparée en deux : un côté Ste Catherine, un côté St Exupéry).

-les primaires (du CP au CM2) seront accueillis en périscolaire dans le bâtiment principal. Les enfants de Ste Catherine rentreront par l'entrée principale. Les enfants de St Exupéry rentreront par la seconde porte qui donne sur la cour (cf indications claires sur le sol de la cour + panneaux). De même, les enfants à l'intérieur de la salle seront séparés par école.

-l'accueil de loisirs se fera dès 7h à la salle petit Prince pour les maternelles (sonner à l'interphone de l'accueil de loisirs, puis traverser la cour de la maison de l'enfance et de l'école St Exupéry pour amener vos enfants à la salle Petit Prince), deux entrées distinctes (cf signalétique mise en place). Les enfants seront par école dans une moitié de salle. **Fermeture de l'alsh à 18h30**. Vous devrez le soir aller chercher vos petits directement à la salle Petit Prince.

-l'accueil de loisirs se fera de 7h à 18h30 pour les primaires dans le bâtiment principal avec les mêmes entrées que pour le périscolaire.

-les enfants seront séparés sur la cour de la mde (primaires d'un côté, maternelles de l'autre). Nous préconisons que les enfants à l'intérieur de ces groupes d'âges jouent par école et gardent leur distance avec les enfants de l'autre école. (bien que nous sommes conscients de la difficulté de notre demande. Sur ce point nous faisons au mieux, le protocole précise que la distanciation physique ne s'applique pas en extérieur pour les enfants d'un même groupe).

-Les horaires en accueil périscolaire changent légèrement. Le matin toujours 7h-9h00, le soir en revanche nous fermons à 18h30 afin d'assurer toute la désinfection quotidienne des surfaces utilisées.

-Les petits déjeuners ne seront plus mis en place pendant cette période de confinement. En revanche, vous pouvez fournir dans un petit sac le petit déjeuner de votre enfant (ne nécessitant pas de contenant : brique individuelle, gâteau...).

-les parents doivent au maximum rester en dehors de l'accueil, ils doivent cependant passer rapidement dans le hall d'accueil pour signaler l'arrivée ou le départ de l'enfant. Pour tout changement d'inscription ou nouvelle inscription, merci de privilégier le mail.

Ce qui ne changent pas :

-des pôles de jeux sont installés pour tous les enfants, et nous assurons un roulement quotidien afin d'isoler les objets utilisés 24h avant leur réutilisation.

-les goûters seront fournis par le périscolaire et l'accueil de loisirs, de même pour le déjeuner du mercredi midi.

-les gestes barrières demeurent : masque pour les 6 ans et plus (prévoir deux masques pour les enfants qui viennent à la journée en accueil de loisirs et une pochette ou mettre leur masque utilisé), le lavage de mains à l'accueil et au départ de l'enfant et au cours des changements de lieu (intérieur, extérieur...), après être allé aux toilettes, après le goûter.

-l'utilisation de gourdes pour chaque enfant (surtout pour l'accueil du mercredi).

-les parents doivent passer par l'accueil principal le matin et le soir en périscolaire et accueil de loisirs pour signaler la présence de l'enfant ou son départ, quelque soit le lieu d'accueil ; idem pour le mercredi. Si vous ne passez pas par l'accueil, nous ne pourrions pas pointer votre enfant.

J'ai conscience des nouvelles contraintes présentées aux familles. Nous essayons de répondre au mieux aux exigences sanitaires demandées par le Ministère de Jeunesse et des Sports pour cette nouvelle période de confinement.

Afin que les enfants soient au courant des nouvelles consignes, merci d'échanger avec eux sur ces différents points et de leur expliquer les changements opérés à partir de lundi.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions (plutôt par mail si vous en avez la possibilité) et je reviendrais vers vous pour vous informer de tout changement.

La Planche, vendredi 6 novembre 2020

GABORIEAU Sonia, directrice de l'alsh-aps